

L'accord sur le financement de la radio numérique est bouclé

Les partenaires de la majorité au gouvernement wallon se sont mis d'accord hier pour dégager 5,4 millions d'euros afin de lancer, fin 2017, la radio digitale.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Il y a un mois, le ministre en charge du Numérique à la Région wallonne et des Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), déposait une note sur le financement de la radio numérique en DAB+. Mais le partenaire cdH renâclait à avaliser le document car il favorisait trop, dit-on, les grands groupes (RTBF, RTL, NRJ-Nostalgie) au détriment des petits opérateurs.

Il semble que depuis, Jean-Claude Marcourt se soit montré convaincant et pédagogue puisqu'un accord est intervenu hier au gouvernement wallon. Toutes les radios pourront accéder au numérique, y compris les petites, dit-on à son cabinet. Comme déjà annoncé dans ces colonnes il y a quatre semaines, le gouvernement régional va débloquer 5,4 millions d'euros pour lancer le projet. Trois millions seront dégagés sous forme de subsides dans la société Feri dont elle est l'actionnaire majoritaire, la RTBF en détenant 33,33%. Il s'agit d'un véhicule immobilier créé pour financer les nouvelles infrastructures de la RTBF à Liège, Charleroi et Mons. 2,4 autres millions seront injectés dans Feri sous forme d'augmentation de capital. La RTBF mettra 2,5 millions au pot et sera l'opérateur technologique. On ignore si la Région bruxelloise interviendra.

Malgré tout, on reste loin des 12,6

millions initialement envisagés. La solution passera par de la location de matériel et non pas par de l'achat, de quoi diminuer la facture. Ces investissements technologiques ne constituent qu'une partie de la facture. S'y ajoutent les frais de marketing qui seront à charge des opérateurs publics et privés. Des frais considérables – une douzaine de millions d'euros par an pendant plusieurs années – afin d'éduquer le consommateur aux vertus de la radio digitale et de l'amener à s'équiper d'appareils DAB+.

Les opérateurs, en outre, devront prendre à leur charge l'exploitation et la maintenance des installations. Il faudra compter en gros 115.000

euros par chaîne en DAB+, soit plus de quatre fois moins que le coût de la FM actuelle, dit-on à la RTBF. Pour les radios en réseau, il y aura deux couches de douze radios chacune, soit un total de 24 chaînes. De nouvelles radios vont donc apparaître. La RTBF planche sur des radios dédiées au 15-25 ans, à l'info trafic, au jazz, etc. Le groupe NRJ-Nostalgie veut relancer Chérie FM et Rire et Chansons, et RTL Mint. À cet enrichissement de l'offre s'ajouteront un confort et une qualité d'écoute bien supérieurs à la FM et de nouvelles fonctionnalités : ajout de textes, d'images, de métadonnées, etc.

L'objectif est de lancer la radio numérique d'ici la fin 2017. En même temps que la Flandre et que le nouveau plan de fréquences FM, qui vient à échéance mi-2017. Car la FM ne s'arrêtera pas du jour au lendemain. Elle sera maintenue quelques années, en parallèle, afin d'assurer la

transition numérique. Cette double diffusion explique aussi la lourdeur de la facture. Il restera au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à fixer le cadastre des fréquences, et au CSA à lancer l'appel d'offres auprès des opérateurs.

5,4 millions €

Le gouvernement wallon va injecter 5,4 millions d'euros pour lancer la radio numérique.